

Calendrier

Faculté des lettres et sciences humaines

	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2024 Trimestre complet <small>(voir trimestres intensifs à la page suivante)</small>
Choix de cours, information en ligne dès le	7 juin	1 ^{er} novembre	6 mars
Début du trimestre Fin du trimestre	28 août 22 décembre	4 janvier 26 avril	29 avril 23 août
Activités de la Rentrée	30 et 31 août	s/o	s/o
Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u>	15 septembre ^{(1) (2) (3) (4)}	21 janvier ^{(1) (2) (3) (4)}	21 mai ^{(1) (2) (3) (4)}
Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u> <small>(art. 4.2.5 du Règlement des études)</small>	15 novembre ^{(1) (2) (3) (4)}	15 mars ^{(1) (2) (3) (4)}	3 juillet ^{(1) (2) (3) (4)}
Période d'examens <small>(le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)</small>	11 au 22 décembre	15 au 26 avril	12 au 23 août
Date limite de remise des notes	10 janvier	3 mai	30 août
Coupages de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	27 et 28 avril	24 et 25 août
STAGES COOPÉRATIFS			
Début des stages coopératifs Fin des stages coopératifs	5 septembre 15 décembre	8 janvier 19 avril	6 mai 16 août
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2024)	21 janvier (stage été 2024)	15 mai (stage automne 2024)
Entrevues des stages coopératifs – 1^{re} phase	23 oct. au 3 nov.	5 au 16 février	3 au 14 juin
Entrevues des stages coopératifs – 2^e phase	16 et 17 novembre	29 février et 1 ^{er} mars	27 et 28 juin
SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES			
Congés universitaires <small>(article 8.1.4 du Règlement des études)</small>	Fête du Travail : 4 sept. Action de grâces : 9 oct.	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars et 1 ^{er} avril	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet
Journée réservée aux activités étudiantes <small>(Ne s'applique qu'au Campus principal)</small>	31 août (8 h 30 à 22 h)	31 janvier (8 h 30 à 22 h)	s/o
Semaine de relâche	23 au 27 octobre	4 au 8 mars	24 au 28 juin
Suspension des activités pédagogiques de 1^{er} cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	26 sept., de 11 h 50 à 15 h 50 15 nov., de 11 h 50 à 15 h 50	6 février, de 11 h 50 à 15 h 50 21 mars, de 11 h 50 à 15 h 50	s/o
Collation des grades <small>Suspension au campus principal seulement</small>	23 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <small>Suspension au Campus principal seulement</small>	s/o	s/o	17 au 20 mai

11 avril 2019

(1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1^{re} fin de semaine
abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7^e heure de cours
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9^e jour ouvrable suivant le début de l'activité
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier
abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier

Calendrier

Faculté des lettres et sciences humaines

	Demi-trimestre d'été mai-juin 2024	Demi-trimestre d'été juillet-août 2024
Choix de cours, information en ligne à partir du	6 mars	
Début du trimestre Fin du trimestre	29 avril 26 juin	27 juin 23 août
Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u>	(1) (2) (3) (4)	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u> (art. 4.2.5 du Règlement des études)	29 mai (1) (2) (3) (4)	29 juillet (1) (2) (3) (4)
Période d'examens (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)	À préciser lors de la 1 ^{re} séance de chaque activité	
Date limite de remise des notes	4 juillet	30 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	24 et 25 août
STAGES COOPÉRATIFS		
Entrevues des stages coopératifs – 1^{re} phase	3 au 14 juin	s/o
Entrevues des stages coopératifs – 2^e phase	s/o	27 et 28 juin
SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES		
Congés universitaires (article 8.1.4 du Règlement des études)	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 2 juillet
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au Campus principal seulement</i>	17 au 20 mai	s/o

13 mars 2019

(1) **Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :**

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1^{re} fin de semaine
abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) **Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :**

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7^e heure de cours
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) **Dates limites pour les activités offertes en ligne**

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9^e jour ouvrable suivant le début de l'activité
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) **Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :**

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier
abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier